

oxyrace

TRIATHLON DU REVERMONT

La Grange du Pin • Treffort-Cuisiat

100% NATURE



NATATION



VTT



TRAIL

oxy KID MINI

75 m / 2 km / 400 m

oxy KID

200 m / 4 km / 1,2 Km

oxy DECOUVERTE

Individuel ou relais

400 m / 13,5 km / 3 Km

oxy TRI

Individuel ou relais

1,5 km / 27 km / 12 Km

RANDONNÉE

ECO SALON



3 & 4
SEPTEMBRE 2011



Inscription sur
> www.oxyrace.fr <



LE CONCEPT

Qu'est ce que l'O'XYRACE ?

- Participer à un événement sportif au travers de courses adaptées à tous les publics en fonction de son niveau sportif,
- Pratiquer un événement multisports dans un esprit ludique, convivial mais aussi compétitif,
- Découvrir et pratiquer une activité dans des espaces naturels insoupçonnés,
- Respecter et sensibiliser sur l'importance de la préservation de notre environnement.

Nos engagements :

- Participer à la dynamique du territoire et de sa population,
- Concevoir une manifestation avec des actions éco-responsables,
- Soutenir des actions solidaires et partenariales,
- Garantir une sécurité optimale sur l'ensemble de la manifestation,
- Privilégier un confort d'accueil pour tous.

REGLEMENT

L'inscription engage l'athlète à connaître et à appliquer toutes les règles de course dictée par l'organisation.

Art 1 : Le nombre des participants est limité pour les courses O'xykid mini et O'xykid à 30 chacune, Course O'xydécouverte à 150 en individuel, 20 équipes Relais et 30 équipes challenge entreprise, pour l'O'xytri à 200 en individuel et 20 équipes en Relais.

Art 2 : Les courses sont accessibles à tous.

- Pour les non licencié(e)s présent sur les courses individuels et/ou relais, copie d'un certificat médical de non contre indication à la pratique du triathlon en compétition datant de moins d'un an à la date de l'épreuve.
- Pour les licenciés copie et présentation de la licence FFTRI, FFA, FFC ou FFN qui remplace le certificat médical.

ATTENTION ! Les organisateurs assumant d'importantes responsabilités, ils n'accorderont pas le dossard si la preuve n'est pas faite de l'existence du certificat médical ou de la licence.

Art 3 : Assurance: L'organisateur a souscrit un contrat qui couvre leur responsabilité civile, ainsi que celle des participants et bénévoles à ce type d'épreuve, de la ligne de départ à celle de l'arrivée, pour les dommages corporels qu'ils pourraient causer accidentellement à des tiers ou se causer entre eux.

Art 4 : En cas de dommage matériel, ni l'organisateur, ni son assureur ne couvrent les dommages subis par le matériel et les équipements des participants. Notamment en cas de chutes ou de vols.

Il incombe à chacun de se prémunir ou non contre ce type de risques auprès de son assureur.

Les participants reconnaissent la non responsabilité de l'organisateur pour la surveillance des biens et objets en cas de vol ou de perte.

Art 5 : L'organisation prendra toutes les mesures de sécurité tant en course que dans le parc à vélo. Nous rappelons à tous que la prudence doit toujours être de mise. "En cas d'accident dû au non respect du code, le concurrent engage seul sa responsabilité".

Des signaleurs sont présent sur différents points (carrefour, traversée de route...) ils sont là pour vous indiquer le parcours et garantir une sécurité. Veuillez rester malgré tout vigilant et merci de les respecter.

La circulation routière n'est pas interdite et chaque athlète doit respecter le code de la route.

Il est interdit de suivre un concurrent avec tout véhicule n'appartenant pas à l'organisation.

Art 6 : Le remboursement des frais d'inscription ne se fera que sur présentation d'un certificat médical.

Art 7 : Le matériel, n'ayant pas été retiré du parc à vélo dans la limite du temps imparti, sera rassemblé à l'extérieur du parc et sans surveillance.

Art 8 : La remise des dossards s'effectuera à partir du samedi 3 sept à 14h00 et le jour même de l'épreuve.

PROGRAMME

SAMEDI 03 SEPTEMBRE

O'XYKID MINI

- Natation : 75 m
- VTT : 2 kms
- Trail : 400 m

O'XYKID

- Natation : 200 m
- VTT : 4 kms
- Trail : 1200 m

RANDONNEES

Pédestre et VTT sur sentiers balisés

PASTA PARTY

ECO SALON

DIMANCHE 04 SEPTEMBRE

O'XYDECOUVERTE

- Natation : 400 m / VTT : 13,5 kms (D+250 m)
Trail : 3 kms (D+22 m)

Passage VTT dans la Combe des Vaux, traversée villages Treffort, Cuisiat, Lavoir de Treffort

O'XYTRI

- Natation : 1 500 m (2 boucles) / VTT : 27 kms (D+653 m) / Trail : 12 kms (D+294 m)

Passage VTT sur le Mont Myon, Sentier Botanique et GR59 du Revermont, Ruine du Château du Montfort, traversée villages Treffort, Cuisiat, Pressiat & Courmangoux

ECO SALON



Art 9 : Chaque concurrent aura pour obligation de :

- Porter le bonnet de bain remis par l'organisateur.
- Porter un casque à coque rigide agréée sur la partie cycliste.
- Etre équipé d'une gourde ou sac à dos avec poche à eau pour accéder au parc à vélo.
- Vérifier que son guidon est équipé de bouchon de protection sur les poignets et/ou cornes

La plaque dossard VTT devra être porté obligatoirement sur l'avant du guidon.

Pour la course à pied le dossard sera porté devant.

L'utilisation d'une ceinture pour le dossard est autorisée

Art 10 : L'épreuve natation aura lieu dans un plan d'eau. Il est recommandé pour les plus jeunes enfants et pratiquants d'avoir des notions en natation. En cas de non pratique du plan d'eau pour une question de sécurité quelconque, la partie nataoire sera remplacée par un parcours pédestre.

Art 11 : L'aire de transition sera ouverte 45 mn avant le départ de chacune des courses et fermée après l'arrivée du dernier concurrent. La récupération des effets personnels dans le parc s'effectuera à partir de l'arrivée du dernier concurrent au parc à vélo.

Art 12 : Le briefing de course (obligatoire) se fera dans le parc de transition 15 min avant le départ.

Art 13 : Dans le cadre de la sensibilisation au respect de l'environnement via notre démarche manifestation éco-responsable, des zones de propreté seront signalées sur les parcours (et dans l'aire de transition) pour y déposer les déchets des concurrents. Merci de les respecter sous peine de sanction.

Art 14 : Droit à l'image : votre participation à l'une des épreuves équivaut à votre acceptation pour l'utilisation par les organisateurs du triathlon du Revermont, ainsi que de leurs ayants droits, tels que partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles vous pourriez apparaître. Vous acceptez que ces images soient utilisées sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements et des traités en vigueur.

Art 15 : Le chronométrage sera assuré par une puce électronique, fixée à la cheville gauche. En cas de perte, le concurrent devra s'acquitter le jour même auprès de l'organisateur de la somme de 15€.

Art 16 : Pour les courses par équipe, le relais s'effectue à votre place dans le parc à vélo par la transmission du bracelet de chronométrage, à accrocher à la cheville. Les équipes peuvent-être constituées de 2 ou 3 personnes.

Art 17 : Les récompenses sont attribuées uniquement sur la présentation des athlètes.

Art 18 : La participation à l'épreuve implique l'acceptation complète du règlement.

En fonction des disponibilités, les inscriptions sur place sont possibles jusqu'à ½ heure avant le départ.

RANDONNÉE

7 €*

* Pasta Party incluse

O'XYKID

KID - 3 €*

KID MINI - 3 €*

O'XYDÉCOUVERTE

INDIVIDUEL - 23 €*

RELAIS - 33 €*

O'XYTRI

INDIVIDUEL - 35 €*

RELAIS - 50 €*

INDIVIDUEL

NOM : PRÉNOM :

ANNÉE DE NAISSANCE : SEXE : HOMME FEMME

ADRESSE :

CP : VILLE :

MAIL : TÉLÉPHONE : CLUB :

LICENCE : FF TRI FFN FFC FFA NON LICENCIÉ (Certificat médical)

RELAIS

NOM DU RELAIS : CHALLENGE ENTREPRISE : OUI NON

NOM DU CAPITAINE : (Uniquement sur O'xydécouverte)

CATÉGORIE : MIXTE HOMME FEMME

NATATION

NOM : PRÉNOM :

ANNÉE DE NAISSANCE : SEXE : HOMME FEMME

MAIL : TÉLÉPHONE : CLUB :

LICENCE : FF TRI FFN FFC FFA NON LICENCIÉ (Certificat médical)

VTT

NOM : PRÉNOM :

ANNÉE DE NAISSANCE : SEXE : HOMME FEMME

MAIL : TÉLÉPHONE : CLUB :

LICENCE : FF TRI FFN FFC FFA NON LICENCIÉ (Certificat médical)

TRAIL

NOM : PRÉNOM :

ANNÉE DE NAISSANCE : SEXE : HOMME FEMME

MAIL : TÉLÉPHONE : CLUB :

LICENCE : FF TRI FFN FFC FFA NON LICENCIÉ (Certificat médical)

RANDO

NOM : PRÉNOM :

MAIL : VILLE :

Pasta Party participera : Oui Non (Réponse obligatoire)

Pasta Party Accompagnateur (7 euros) : Oui Non X Nombre : =

PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT :
Photocopie de licence FFTri, FFN, FFC, FFA ou certificat médical de non contre indication à la pratique du triathlon en compétition datant de moins de 1 an

(Chèque à l'ordre de STK Evénements et à envoyer à SKT Evénements, 20 Allée de la petite Reyssouze - 01000 Bourg en Bresse) **TOTAL :**

J'ai lu et j'accepte le règlement disponible sur www.oxyrace.fr

Date :

Signature :

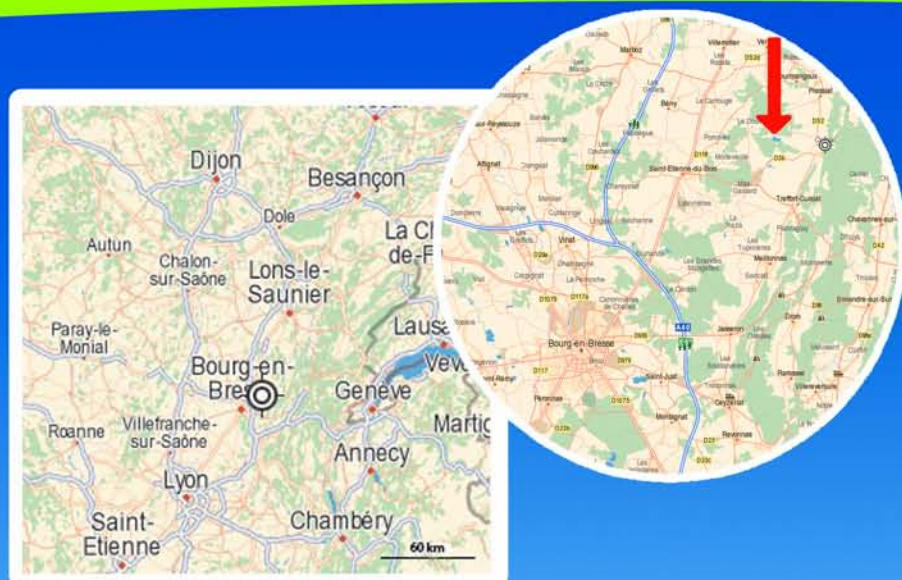
Autorisation parentale pour les mineurs non licenciés :

Je soussigné, autorise mon enfant à participer à O'XYRACE Triathlon du Revermont et décharge l'organisateur de toute responsabilité.

Fait à

le/...../2011

Signature :



L'O'XYRACE
Triathlon du Revermont
1h de Lyon
1h30 de Dijon
1h de Genève



En provenance de MACON/LYON/GENEVE

- A40 sortie 6 direction Saint Etienne du bois
- Ensuite direction Tréfort puis Cuisiat
- Sortie de Cuisiat prendre à gauche « Camping La Grange du Pin »

En provenance de PARIS/DIJON/DOLE

- A39 rejoindre A40
- Sortie 6 direction Saint-Etienne du Bois
- Ensuite direction Tréfort puis Cuisiat
- Sortie de Cuisiat prendre à gauche « Camping La Grange du Pin »



INFORMATIONS & HEBERGEMENT

- www.treffort-cuisiat.fr
- www.cc-treffort-revermont.fr
- Camping de la Grange du Pin : 04 74 51 34 14
- HOTEL RESTAURANT La Bergamote (SAINT ETIENNE DU BOIS) - 04 74 30 51 09
- L'Embellie (TREFFORT) - 04 74 42 35 64



www.oxyrace.fr

Pour toutes informations
Frederic PITROIS au 06 86 16 14 28
Bertrand PILLON au 06 22 77 05 14
inscription@oxyrace.fr

MANIFESTATION ECO RESPONSABLE : «Privilégiez le co-voiturage »

L'O'XYRACE s'engage dans une démarche d'éco conception de la manifestation :

- Evaluation des impacts de la manifestation
- Protection des milieux et des ressources
- Consommation et production responsable

